



Wallonie

Ville de SERAING

Dossier n° PP/2024/228

URBANISME AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial ~~qu'il est saisi~~ - que le fonctionnaire délégué est saisi ~~que le Gouvernement est saisi~~ d'une demande de :

Permis d'urbanisme ~~permis d'urbanisme de constructions groupées~~ ~~permis d'urbanisation~~ ~~modification d'un permis d'urbanisation~~ ~~certificat d'urbanisme n°2.~~

La demandeuse est la s.c. **AGILIS - GESTION IMMOBILIÈRE** dont les bureaux se trouvent **rue des Rhieux 1 à 4101 SERAING (JEMEPPE)**.

Le terrain concerné est situé **rue Léon Blum 265 à 4101 SERAING (JEMEPPE)** et cadastré **9e division section A n° 766 D 2, 766 Z, 754 G, 0/775 A**

Le projet vise à **"démolir une habitation, construire une crèche et aménager un parking de 18 places"** et présente les caractéristiques suivantes :

Application de l'article D.VIII.13. L'autorité compétente pour adopter le plan, périmètre, schéma ou le guide et pour délivrer les permis et certificats d'urbanisme n°2, ainsi que les collèges communaux des communes organisant l'annonce de projet ou l'enquête publique, peuvent procéder à toute forme supplémentaire de publicité et d'information dans le respect des délais de décision qui sont impartis à l'autorité compétente.

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article ~~D.IV.40~~ - R.IV.40-2. - D.VIII.13 - du Code du Développement Territorial. Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante: Service Urbanisme, Cité administrative, place Kuborn 5 à 4100 SERAING, les jours ouvrables (**UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS**).

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de **Fabrizio CASTELLI (04/330.86.64)**.

L'enquête publique est ouverte le 22 juillet 2024 et clôturée le 30 août 2024.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Ville de Seraing - place Communale 8 à 4100 Seraing
- par courrier électronique à l'adresse suivante : enquete.urbanisme@seraing.be

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : place Kuborn, 5 à 4100 SERAING, le **30 août 2024**, à 10h30.

PAR LE COLLÈGE COMMUNAL,

Pr LE DIRECTEUR GÉNÉRAL,
(délégation du 1^{er} décembre 2023)
(CDLD art. L1132-5)

Fabrizio CASTELLI
Chef de Bureau F.F

Pr LA BOURGMESTRE,
(délégation du 24 mars 2023 -
CDLD art. L 1132-4)

JM^{me} GELDOF
CINQUIÈME ÉCHEVIN